

MAIRIE DE DOISSAT

24170

CONSEIL MUNICIPAL

Compte Rendu de la Séance du 10 Mars 2023

Ouverture de la séance à 18h05 par M. Bruno LALLIER, Maire.

Présents : Jean-Marie GILET, Bruno LALLIER, Robert DAURIAT, Michael BOULARD
Lionel BOISSY, Claudine PISKO, Francis RINGENBACH, Michel DUMAS, Alain WINGDICH.

Absent Excusé : Frédéric LASSIGNARDIE (appelé en urgence lors de son astreinte)

Absent Excusé avec procuration : Stéphane LACOSTE a donné procuration à Jean Marie GILET.

Jean Marie GILET est nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1- Délibérations

- Délibération pour la Convention CCVDFB Voirie 2023-2026

La communauté de commune a institué un groupement de commande pour les travaux d'entretien de voirie. Ce groupement a pour but d'optimiser les procédures de passation de marché public et de réaliser des économies d'échelle concernant les prestations des entreprises prestataires.

La commune de Doissat peut donc adhérer pour la durée de la convention 2023-2026 au groupement de commande TRAVAUX D'ENTRETIEN DE VOIRIE de la CCVDFB.

Jean Marie GILET est nommé représentant de la commune de DOISSAT au groupement de commande

Vote à l'unanimité.

- Délibération modification des statuts de l'ATD24

L'ATD24 apporte aux collectivités territoriales et aux EPCI une assistance d'ordre technique, juridique et financière dans de nombreux domaines (aménagement, eau, assainissement, numérique, etc.)

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 Novembre 2022 les statuts de l'ATD24 ont été modifiés.

Le Conseil Municipal de Doissat approuve les statuts de l'Agence Technique Départementale 24 à l'unanimité

- Délibération assurance missions des élus et agents

Le projet d'assurance Mission Collaborateurs proposé par Groupama (pour un montant de 276.27 € TTC par an) permet de couvrir en tout risque et sans franchise les véhicules personnels des agents et élus dans le cadre des missions confiés par la commune.

Vote à l'unanimité pour la souscription à cette assurance.

2- RIFSEEP

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il va procéder par arrêté à une augmentation de 7% pour l'année 2023 du RIFSEEP (régime d'indemnisation de la fonction publique) de la secrétaire de mairie.

MAIRIE DE DOISSAT

24170

3- DIVERS

- **FOND VERT**

Monsieur le Maire fait une présentation du nouveau Fond Vert. C'est un dispositif pour aider les collectivités à renforcer les performances environnementales des équipements (notamment les performances énergétiques des bâtiments). Publié bien trop tardivement fin février pour un dépôt des dossiers au plus tard le 31 mars, nous nous positionnerons sur la période 2023- 2024 si ce dispositif peut avoir de l'intérêt pour la commune.

- **FPIC** Fond de Péréquation des Ressources Communales et Intercommunales.

Monsieur le Maire fait une présentation du FPIC. Ce fond est actuellement partagé à parts égales entre la Communauté de Communes et les communes. Comme tenu des difficultés pour équilibrer son budget 2023, lors du prochain Conseil Communautaire, il sera demandé aux communes d'accepter exceptionnellement pour l'année 2023 que la CCVDFB perçoive 100% du FPIC. Pour 2023, cela représente environ 1.370 euros en moins dans les recettes communales pour Doissat et environ 120.000 euros pour l'ensemble des communes.

Après échanges sur les tenants et les aboutissants, le Conseil donne un avis favorable pour que la commune abandonne exceptionnellement sa part de FPIC pour l'année 2023 au profit de la CCVDFB.

- **SMD3**

Deux habitants de la commune ont été tiré au sort en tant que membres de la commission citoyenne mis en place par le SMD3 pour établir un relai avec les usagers.

Il s'agit de Lionel Boissy et Michel Dumas qui s'étaient portés candidat.

- **Travaux**

Dans le but de l'établissement du budget 2023, une tournée de terrain a été réalisée par Jean Marie Gilet et Maïty Degorre, responsable des services techniques de la COM-COM), afin de chiffrer les travaux envisagés pour cette année. Il s'agit des travaux de :

- reprise de crépis à la mairie, muret en pierre en bas de la mairie, restauration des escaliers extérieurs, etc.

- entretien sur lavoirs et fontaines.

- sur la voirie : effacement des racines route Blanche et réfection totale de la route du Pigeonnier entre Empié et Combenègre.

Bruno Lallier remercie l'équipe municipale pour l'après-midi du samedi 4 Mars consacré au nettoyage, l'entretien des panneaux de signalisation et la pose d'autocollants « impasse » sur le territoire communal.

4- Commissions

- **SIVOM** Commission des transports scolaires (Lionel Boissy et Alain Wingdich)

La problématique majeure porte sur le respect du port du gilet jaune par les élèves qu'il est difficile de faire respecter.

- **Commission patrimoine de la CCVDFB** (Claudine Pisko et Michael Boulard)

Une visite des bâtiments qui sont à la charge de la Communauté de Commune est prévue le 18 avril pour les membres de la commission afin d'apprécier les travaux d'entretien à venir.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au samedi 8 avril 2023 à 17h00.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h55.